



Dialogue social, maltraitance au travail, réformes de certains services...Rien ne va plus !

COLLECTE

Ce 26 décembre 2023, la CGT de Bordeaux Métropole dépose un préavis illimité à partir du 8 janvier 2024. Il en est assez de ce manque de considération envers les agents, nos métiers, le dialogue social. A ce jour, le dialogue social est en berne, le peu de réactions est inquiétant, des agents sont en souffrance.

La collecte, les services supports et autres services opérationnels souffrent des dysfonctionnements, des pressions. Le volet social sur le plan déchets 2026 n'est qu'une mascarade pour nous occuper pendant que la mise en place des réformes du services se fait (prochaine réunion le 10 janvier : doit-on y aller ?)

- Abandon du projet de passage en fréquence 1+1 qui remet en cause les conditions de travail/service public et le fini/parti ;
- Augmentation du nombre de secteurs sur les communes déjà organisées en fréquence 1+1 ;
- Pas de perte de secteurs ; Pas de travail les samedis ; Volontariat pour les jours fériés ;
- Rémunération des jours fériés à la collecte à hauteur de 20 heures supplémentaires (contre 11h00 actuellement) ;
- Octroi de 5 jours de pénibilités supplémentaires ;
- Respect du règlement du tirage du service collecte ;
- Badgeage entretien matériel et sites sur les différents sites de la PGD ?
- Reprise en régie de la collecte/propreté hypercentre de Bordeaux ;
- Non-recours aux emplois précaires et intérimaires ;
- Prime des 6€ poches ;
- Horaires d'été pour les agents matériel/sites ;
- NBI SQID ;
- L'arrêt d'un seul ripeur derrière la benne au lieu de deux lorsqu'il manque de personnel ;
- L'ouverture de négociations sur la prime dite pouvoir d'achat où notre pétition a recueillie plus de 1500 signatures. La réponse qui nous a été faite ne convient pas et les agents, conscients des difficultés financières qui leur incombent précisent par cette expression le versement de cette prime ;
- Mal-être, conditions de travail dégradées. Malgré des annonces faites, des dossiers restent en souffrance. Des sujets sensibles tels que le handicap au travail, les intimidations, la maltraitance... Insupportable !

En conséquence, nous déposons un préavis de grève illimité, allant d'une heure à la journée pour les services métropolitains à partir du 8 janvier 2024.

Agents administratifs, agents techniques, contractuels, prestataires, pas de différences pour la CGT de Bordeaux Métropole. Rien ne va plus dans les services. Dès le 8 janvier 2024, mobilisons-nous.

Le 11 janvier à 9h00, faisons-nous entendre, rendez-vous sur l'Esplanade de Mériadeck, une heure avant le Comité Social Territorial où les élus seront présents.